

**C.I.A.S Figeac** -Centre Social et de Prévention

Place Vival

46100 Figeac

Tél : 05.65.50.05.01

Mail : [carolepeltier.cias@grand-figeac.fr](mailto:carolepeltier.cias@grand-figeac.fr)

## COMPTE RENDU

### GROUPE DE TRAVAIL N°2

#### Présents :

Mr Loredon Jean Pierre, Mme Sercomanens Christiane, Mme Pradines Muriel, Mme Windels Virginie, Mme Dupin Amandine, Mr Bregeon Florent, Mr Bon David, Mr Jean-Yves Landas, Mme Mas Cécile.

#### Excusés :

Mme Léa Fernandez, Mr Bérard Stéphane.

#### Rappel des objectifs visés :

- ▶ La démarche engagée pour la création d'un guichet unique petite enfance vise :
  - A améliorer l'information, l'accueil, l'orientation et le suivi des demandes des familles.
  - La création d'une dynamique de réseau des structures d'accueils (individuels ou collectifs)
  - A rendre lisible l'ensemble des demandes sur le territoire : demandes satisfaites ainsi que non satisfaites. Cette fonction d'observatoire permettra d'avoir un regard prospectif sur l'offre et la demande de garde.
  - A la création d'un outil de mutualisation des ressources entre professionnels.

La politique petite enfance doit s'attacher, non seulement à contribuer à l'épanouissement des jeunes enfants mais aussi à aider les familles à concilier vie familiale et vie professionnelle, à accompagner celles en difficultés pour prévenir les phénomènes de marginalité. Le Service petite enfance est un levier de développement du territoire.

#### Rappel des actions engagées :

| Actions   | Etat  |
|---|---|
| Réaliser un questionnaire auprès des familles d'enfants de moins de 3 ans.<br><a href="https://docs.google.com/forms/d/1Nrhwrw8PZ9I7MxoNb4M4NqDQEIOWV2kSoxcB9oxCs-g/viewform">https://docs.google.com/forms/d/1Nrhwrw8PZ9I7MxoNb4M4NqDQEIOWV2kSoxcB9oxCs-g/viewform</a> | En cours  |
| Diffuser un questionnaire auprès des ASMAT.   | En cours  |
| Guide des structures d'accueil des 0-6 ans  | Réalisé depuis 2 ans  |
| Signalétique commune pour les relais guichet unique petite enfance  | En cours  |
| Diffusion du site Internet via les entreprises sur leur site professionnel  | En cours  |
| Créer un collectif autour de la parentalité sur le territoire du Grand-Figeac   | A Faire   |
| Diffusion du site internet par les mairies sur leurs sites communaux  | En cours  |
| Identifier les besoins de formation des responsables de structures et d'accompagnement en cours.  | En cours<br>(Analyse de pratique, café parentalité co-éducation...) |
| Création d'un site internet Petite enfance.<br><a href="http://ciasgrandfigeac.jimdo.com/guichet-unique/">http://ciasgrandfigeac.jimdo.com/guichet-unique/</a>  | En phase de clôture   |

|   |  |
|---|--|
| Organiser un événement annuel par les professionnels de la PE à destination des familles.<br>(Semaine de la petite enfance) <a href="http://ciasgrandfigeac.jimdo.com/semaine-de-la-petite-enfance/">http://ciasgrandfigeac.jimdo.com/semaine-de-la-petite-enfance/</a>   | En cours   |
| Organiser des réunions bimensuelles entre les responsables des structures Petite Enfance de l'ensemble du territoire, favoriser l'inter-connaissance, que le partage de problématique commune, mise en réseau de projets...   | Mis en place.  |
| Au travers du service Petite Enfance, le CIAS souhaite placer la notion de soutien et d'accompagnement à la parentalité tant au sein des actions spécifiques que dans des temps plus informels en s'adaptant aux diversités des problématiques et configurations familiales.<br><a href="http://ciasgrandfigeac.jimdo.com/actions-parentalit%C3%A9/agenda/">http://ciasgrandfigeac.jimdo.com/actions-parentalit%C3%A9/agenda/</a> | Mis en place tous les ans.<br>(Ciné débat, soirées jeux, diffusion d'un bulletin d'info, spectacles PE, expositions, Café parentalité, |

**Groupe 2** - Une fonction d'observatoire territorial : lien avec le monde économique et leurs pratiques, veille concernant les évolutions du monde professionnel, des demandes des salariés, et de la démographie du territoire.

1. Établir une veille concernant les évolutions du monde professionnel sur le territoire ? (demande des salariés en terme de services et suivi de la démographie)
2. Intégrer des interconnexions avec le logement ou autres besoins pour permettre l'installation des familles sur l'ensemble du territoire intercommunal ?
3. Articuler le soutien à la parentalité et la petite enfance autour des actions :
  - a. d'information des familles,
  - b. de coordination entre acteurs.

### **Comment articuler vie professionnelle, vie familiale et personnelle ?**

➔ Les temps de travail ne sont pas en harmonie avec les horaires d'ouverture des services publics, des crèches ou des transports. La flexibilité des ressources humaines apparaît ainsi comme un enjeu majeur pour l'entreprise en ce qu'elle permet :

- l'adaptation à la stratégie
- l'adaptation à l'activité
- l'adaptation aux contraintes socio-économiques

Il est proposé de créer des liens avec les entreprises locales pour mieux harmoniser les temps des salariés, informer et communiquer à l'entreprise les fonctionnements des services.

Inciter le secteur économique à s'adapter aux solutions existantes lorsque cela est possible !

➔ Recenser auprès des structures d'accueil et les ASMAT les évolutions liées à l'emploi.

➔ Regrouper les personnes ressources et organiser le maillage d'un réseau avec les syndicats, la chambre consulaire, le milieu agricole, le BTP, l'aide à domicile.....pour apporter une réponse adaptée en terme de service petite enfance.

➔ Organiser une réunion avec le SCOT (outil d'aménagement du territoire) autour des questions :

- de l'habitat
- de l'économie
- des services
- et de la future carte scolaire.

Ces éléments doivent nous permettre de maintenir et optimiser le niveau d'équipements de services en renforçant la cohésion et la qualité de vie des habitants.

**Qu'est ce qu'un SCOT :** *En d'autres termes, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un document d'urbanisme et de planification stratégique de l'aménagement durable du territoire qui prépare l'avenir.*

- *Prévoir des logements en nombre suffisant et adaptés aux enjeux énergétiques pour les habitants actuels et futurs du territoire, c'est le SCOT,*
- *Organiser la planification des déplacements, de la desserte numérique, permettre un accès facilité de tous aux équipements et aux services, c'est aussi encore le SCOT,*

- Préserver la biodiversité, le patrimoine et les paysages, c'est encore le SCOT !
- Organiser le développement économique, commercial, faciliter l'implantation des entreprises sur le territoire, et préserver les différentes fonctions de l'agriculture c'est toujours le SCOT,

➔ Afin de sécuriser leurs emplois, les ASMAT souhaiteraient se fédérer en crèche familiale. (La crèche familiale regroupe des assistantes maternelles agréées, encadrées par des professionnels. Au lieu d'amener votre enfant à la crèche, vous le conduisez tous les matins chez une assistante maternelle agréée par la crèche et employée par la collectivité. L'employeur de l'assistante maternelle, c'est la collectivité : par conséquent, pas de contrat de travail ni feuille de paie. Tous les mois, vous payez les frais de garde directement à la crèche familiale.

Pour développer l'accueil individuel, certaines collectivités prévoient une aide aux familles qui emploient des assistantes maternelles. Les ASMAT pourraient sensibiliser les élus à cette possibilité.

➔ Améliorer l'accessibilité à l'information sur l'offre existante avec le site <http://ciasgrandfigeac.jimdo.com> et [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr).

➔ Travailler en concertation avec les responsables de structures du territoire pour apporter une réponse adaptée lors des fermetures pour congés annuels.

➔ Perspectives Petite enfance sur le territoire :

- 2 porteurs de projet privé (micro-crèche PAJE) en cours sur le territoire :

- Livernon
- Capdenac le haut

- 2 projets de Micro-crèche :

- Cajarc
- Bagnac

➔ Point sur le nombre de places en accueil collectifs existants ou à venir sur le territoire G-F :

|                            |
|----------------------------|
| <b>ACCUEILS COLLECTIFS</b> |
|----------------------------|

| STRUCTURES                            | Agrément  | Nombre d'enfants accueillis |
|---------------------------------------|-----------|-----------------------------|
| <b>MULTI-ACCEUIL FIGEAC</b>           | <b>45</b> | <b>105</b>                  |
| <b>MULTI-ACCEUIL CAPDENAC-GARE</b>    | <b>15</b> | <b>30</b>                   |
| <b>MULTI-ACCEUIL CARDAILLAC</b>       | <b>16</b> | <b>33</b>                   |
| <b>MULTI-ACCEUIL LABATHUDE</b>        | <b>18</b> | <b>25</b>                   |
| <b>JARDINS D'ENFANTS</b>              | <b>24</b> | <b>37</b>                   |
| <b>Crèche d'entreprise (en cours)</b> | <b>20</b> | <b>?</b>                    |

➔ Un premier bilan de la semaine de la Petite Enfance est effectué. Pour une première édition, celui-ci est très positif, il sera diffusé prochainement.

Fin de réunion du groupe de travail à 22h50.